



7, rue Gambetta - 45200 MONTARGIS  
Tél. 02.38.95.11.30 Courriel : conservatoire@montargis.fr  
Internet : montargis.fr

Les dispositifs présentés dans ce guide :

■ Le pré-cycle (de 4 à 6 ans) .....	p 1
■ La danse .....	p 2
■ La musique .....	p 4
■ Le chant .....	p 6
■ Les musiques actuelles /jazz.....	p 7
■ Les ateliers de pratique collective.....	p 9
■ Les instruments enseignés .....	p 11

## ■ LE PRÉCYCLE POUR LES TOUT-PETITS DE 4 A 6 ANS

*Découverte de la danse et de la musique simultanément : les apprentissages fondamentaux de cette tranche d'âge sont abordés conjointement sous les angles rythmiques, corporels, auditifs et vocaux. Les cours sont encadrés, au même moment, par un professeur de musique et un professeur de danse.*



7, rue Gambetta - 45200 MONTARGIS  
Tél. 02.38.95.11.30  
Courriel : conservatoire@montargis.fr  
Internet : montargis.fr

- **4 ANS** (moyenne section maternelle) ► Jardin musical et corporel (¾ d'heure hebdomadaire)
- **5 ANS** (grande section maternelle) ► Éveil musical et corporel (1 heure hebdomadaire)
- **6 ANS** (CP) ► Initiation musicale, corporelle et instrumentale (1h30 hebdomadaire dont 30mn d'initiation instrumentale)

## ■ LA DANSE

### ► **Initiation à la danse** (de 7 à 8 ans)

Année d'initiation intégrant les éléments fondamentaux aux techniques de la danse sans détermination de style, (1h hebdomadaire).

### ► **Cursus danse** - formation diplômante (à partir de 8 ans)

Il comprend 3 cycles d'une durée de 3 à 5 ans pour chacun, avec examen en fin de cycle.

*Un enseignement complémentaire et obligatoire est dispensé :*

- *formation musicale dansée (inclus dans le cours) ;*
- *culture chorégraphique (sous forme de stage ou de session) ;*
- *analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé (sous forme de stage ou de session) ;*
- *obligation d'assister à un spectacle de danse professionnel dans l'année.*

#### **Cycle 1 -1<sup>re</sup> phase**

2 cours de danse hebdomadaire (durée d'un cours 1h15):  
1 cours de danse classique et 1 cours de danse contemporaine.

#### **Cycle 1-2<sup>e</sup> phase**

2 cours de danse hebdomadaire au choix (durée d'un cours 1h15) : soit 2 cours de danse classique, soit 2 cours de danse contemporaine.

#### **Cycle 1-3<sup>e</sup> phase**

2 cours de danse hebdomadaire (durée d'un cours 1h30) :  
soit 2 cours de danse classique, soit 2 cours de danse contemporaine.

#### **Cycle 2 - cycle 3**

idem au cycle 1- 3<sup>e</sup> phase

## ■ LES INSTRUMENTS ENSEIGNÉS

### ● Les cordes :

le violon, l'alto, le violoncelle et la contrebasse.

### ● Les instruments polyphoniques :

la guitare, l'accordéon, le piano, l'orgue

### ● Les vents :

la flûte traversière, la clarinette, le hautbois, le saxophone, le basson, la trompette, le cor, le tuba, le trombone.

### ● Le département musique ancienne

flûte à bec, clavecin, violon, alto, contrebasse, traverso.

### ● Le département musiques actuelles amplifiées, musique du monde et jazz :

guitare basse, guitare électrique, batterie, chant, claviers.

### ● Vocal: le chant lyrique

### Informations importantes :

- Instruments de musique : pour les débutants ne pas acheter l'instrument avant d'avoir rencontré le professeur.
- possibilité de louer un instrument auprès des amis du conservatoire de montargis (acm) : amisducmd.montargis@gmail.com
- Tenue de danse : les professeurs communiqueront à leurs élèves les références des tenues à acheter.
- Formation musicale : les professeurs communiqueront à leurs élèves les références des manuels à acheter.
  
- Réunions de rentrée : en septembre des réunions d'informations sont organisées, la présence des élèves est obligatoire (voir le « calendrier des réunions de rentrée »).

- Ensemble de musique irlandaise (1 heure), ouverts à tous les instrumentistes souhaitant aborder le répertoire de la musique irlandaise.
  - BIG BAND : (adolescents/adultes) ouvert à tous les instrumentistes souhaitant aborder les standards du jazz.
- Niveau indicatif 2<sup>e</sup> cycle instrumental (sous réserve de l'avis du professeur).
- BIG BAND JUNIOR : ouvert à tous les instrumentistes souhaitant aborder les standards du jazz. À partir de 9/10 ans (sous réserve de l'avis du professeur et du niveau instrumental).

### • Les autres pratiques collectives

- Atelier Sibelius MAO, musique par ordinateur (1h) : s'adresse à tous à partir de 9 ans, se déroule à la Médiathèque
- Initiation à l'improvisation jazz (1h) : ouvert à tous
- Percussions : La Batucada ou percussions brésiliennes (1h), djembé (45'), congas (45').
- Atelier d'arrangement-écriture-harmonie (1h) à partir du 2<sup>e</sup> cycle
- Apprenons à jouer ensemble ! (uniquement à l'antenne de Ferrières).

### • Les ateliers vocaux

- Atelier d'art lyrique : (1h) s'adresse aux chanteurs ayant un parcours en chant lyrique qui souhaitent aborder un répertoire varié mêlant le chant et le jeu de scène.
- Chorale enfant : (30') (pratique collective obligatoire du 1<sup>er</sup> cycle du cursus instrumental) de 7 à 13 ans
- Ensembles vocaux : (1h30) s'adressent à tous les choristes, lecteurs ou non, souhaitant participer à un projet sérieux autour de la musique classique et contemporaine.

Module A et B, répertoire tourné vers la chanson avec une ouverture sur le classique (possibilité module optionnel C)

Module B et C, répertoire tourné vers le classique avec une ouverture sur la chanson (possibilité module optionnel A ou D)

Module C et D, répertoire techniquement exigeant, tourné vers le classique (module D accessible uniquement après audition et possibilité de module optionnel A et B).

*(Pas de supplément de cotisation pour les modules optionnels).*

## ■ LA DANSE

### ► Le parcours différencié

*est une alternative au cursus qui se présente sous forme de cours et ateliers et ne donne pas lieu à une formation diplômante.*

- **Dès 11 ans** (possible après 3 années minimum effectuées dans le cursus et s'être présenté à l'examen de fin de cycle )  
1 cours de danse hebdomadaire : classique ou contemporaine  
ET une pratique collective : 1 atelier chorégraphique ou 1 cours de barre au sol.  
(1 heure hebdomadaire pendant au moins une période de l'année, soit de septembre à février soit de janvier à fin juin selon les effectifs).
- **Parcours ADULTES** (tout niveau, même débutant)  
1 cours de danse hebdomadaire : classique ou contemporaine  
ET une pratique collective (1 atelier chorégraphique ou 1 cours de barre au sol). 1 heure hebdomadaire pendant au moins une période de l'année - soit de septembre à février soit de janvier à fin juin selon les effectifs.
- **Atelier chorégraphique** (tout niveau)  
Temps dédié à la composition et recherche chorégraphique individuelle ou collective. Il complète l'apprentissage des fondamentaux de la technique de danse vu en cours.
- **Barre au sol** (tout niveau)  
Méthode d'exercices au sol utilisant la terminologie de la danse visant à améliorer la souplesse, la coordination et le renforcement musculaire de toutes les parties du corps.  
1 cours hebdomadaire d'1 heure.

*La loi sur la danse du 10/07/89, oblige de fournir un certificat médical de « non contre-indication à la pratique de la danse » pour pouvoir accéder au premier cours. Aucun élève ne sera accepté en cours sans ce certificat médical.*

## ■ LA MUSIQUE

*Dans le cadre du cursus toutes les pratiques collectives peuvent être suivies sans facturation supplémentaire.*

### ► Le cursus (formation diplômante)

*Dispositif permettant une pratique amateur de qualité pour tous. Un apprentissage gradué et progressif validé par un contrôle continu et un examen à chaque fin des 3 cycles. Au terme du 3<sup>e</sup> cycle possibilité de valider le Certificat d'Etudes Musicales (CEM).*

• **À partir de 7 ans** (classe de CE1), sous réserve d'une dentition appropriée à la pratique des instruments à vents – dents définitives.

#### □ Cycle 1 - Durée de 3 à 5 ans

- 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année : 3 cours obligatoires
  - 1 cours de formation musicale (1 heure)
  - 1 cours de formation instrumentale (30 ' en cours individuel),
  - 1 pratique collective chant choral (30')
- 3<sup>e</sup>- 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année : 3 cours obligatoires
  - 1 cours de formation musicale (1h15)
  - 1 cours de formation instrumentale (30') en cours individuel,
  - 1 pratique collective : chant choral (30')

#### □ Cycle 2 - Durée de 3 à 5 ans

- 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année : 3 cours obligatoires
  - 1 cours de formation musicale (1h30)
  - 1 cours de formation instrumentale en cours individuel (45'),
  - 1 pratique collective : 3 pratiques collectives **différentes** doivent être suivies au cours des 3 premières années du cycle, à l'exception de l'orchestre symphonique qui peut être suivi pendant 3 ans.

## ■ LES ATELIERS DE PRATIQUES COLLECTIVES

Peuvent être suivis de manière indépendante et en dehors de tout dispositif pédagogique.

### ● Les consorts et ensembles :

- Découverte de la musique ancienne : (1 heure) découverte du style baroque, à partir de 4 années de pratique instrumentale, diapason 440, instruments modernes.
- Atelier de musique ancienne : (1 heure) pour les instrumentistes ayant une pratique avancée dans le style baroque, diapason 415, instruments anciens.
- Consort flûtes à bec (1 heure)
- Ensemble Instrumental baroque du Conservatoire : (1 heure) réunit les professionnels et amateurs éclairés, diapason 415, instruments anciens.
- Ensemble de flûtes traversières : (1 heure) s'adresse à tous les flûtistes du conservatoire et d'ailleurs, souhaitant évoluer en formation collective.
- Ensemble de guitares : (1 heure) s'adresse à tous les guitaristes du conservatoire et d'ailleurs, souhaitant évoluer en formation collective.
- Ensemble d'accordéons : (1 heure) s'adresse à tous les accordéonistes du conservatoire et d'ailleurs, souhaitant évoluer en formation collective.
- Ensemble de Musique de Chambre : (1 heure) à partir du 2<sup>e</sup> cycle du cursus.

### ● Les orchestres

- Ensemble à cordes (45' ou 1 heure suivant les effectifs). Le niveau pour intégrer cet ensemble sera déterminé en fonction du répertoire travaillé. L'ensemble à cordes est le tremplin pour mener à l'orchestre symphonique.
- Ensemble à vents : (1 heure) 1<sup>er</sup> cycle (à partir de 2 ans de pratique)
- Ensemble à vents : (1 heure) 2<sup>e</sup> cycle (à partir de 5 ans de pratique)
- Orchestre Symphonique : (2 heures). La formation « reine » qui s'adresse aux instrumentistes à partir du 2<sup>ème</sup> cycle. Les répétitions se déroulent hebdomadairement par pupitres (cordes à Montargis, vents à Amilly) et une fois par mois en Tutti.

## ■ MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIÉES - MUSIQUES DU MONDE - JAZZ

### ■ Jazz

#### ► Approche orchestrale

Dispositif relevant d'une approche pédagogique collective.

Les objectifs et modalités d'évaluations sont les mêmes que ceux du cursus (examens de fin de cycle, contrôle continu).

Apprentissage du jazz à travers un collectif (notion de formation musicale et pratique instrumentale) à partir d'un an d'instrument effectué.

- 1 cours unique de 1h45 ou 2 heures (travail de l'instrument, formation musicale et de la pratique d'ensemble).

À partir de la 2<sup>e</sup> année d'approche orchestrale obligation d'un cours d'instrument avec un professeur spécialiste de l'instrument (30' sur répertoire Jazz en individuel ou en groupe).

7-11 ans : Débutants (1h45)

12-15 ans : Intermédiaire (1h45)

Composition de chaque groupe :

1 bassiste, 2 percussionnistes, 3 guitares électriques, 4 claviers, 1 à 3 chanteurs. Instruments à vents et à cordes sans limites.

Composition du groupe sous réserve du niveau instrumental et de l'avis du professeur.

#### ► Le parcours adolescents-adultes

A partir de 16 ans. Niveau instrumental équivalant à celui du Cycle 2 – 2<sup>e</sup> cours d'1h30.

## ■ MUSIQUE ANCIENNE

Département qui propose une formation complète pour les étudiants souhaitant jouer d'un instrument ancien.

Cette formation comprend :

-des cours d'instruments : flûte à bec, clavecin, traverso etc ;

-des cours de F.M.M.A (Formation Musicale Musique Ancienne) adéquats

-des Ateliers Pratiques Collectives (un Atelier au diapason « 440 » pour l'initiation des répertoires anciens ainsi qu'un atelier au diapason « 415 » pour les élèves avancés).

A noter que le Département Musique Ancienne propose également aux adultes un cours de F.M.M.A.

- 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année : 3 cours obligatoires
- 1 cours de formation musicale (1h30)
- 1 cours de formation instrumentale (45' de cours individuel).
- 1 pratique collective au choix.

#### □ Cycle 3 - Durée de 1 à 3 ans

▪ 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année :

- 1 cours de formation musicale (2 h)
- 1 cours de formation instrumentale (1 h de cours individuel).
- 1 pratique collective au choix

Cours optionnels de pratique collective (compris dans le tarif cursus), en plus du cours de pratique collective obligatoire prévu dans le cursus.

Tous les ateliers de pratique collective musicale et chorégraphique sont ouverts aux élèves du cursus sous réserve de places disponibles et du niveau instrumental.

### ► L'approche orchestrale

*Pour les instruments à vent et batterie :  
Dispositif relevant d'une approche pédagogique collective.  
Les objectifs et modalités d'évaluations sont les mêmes que ceux du cursus : examen de fin de cycle, contrôle continu.*

4 niveaux existent :

Niveau 1 : de 7 à 10 ans pour les élèves débutants

Niveau 2 : 2<sup>e</sup> année d'instrument.

Niveau 3 : 3<sup>e</sup> année d'instrument

Niveau 4 : 4<sup>e</sup> année d'instrument

1 cours unique d'1h45 à 2 heures hebdomadaires qui inclut le travail de l'instrument, la formation musicale et le chant choral, ainsi que la pratique d'ensemble.

## ■ LA MUSIQUE

### ► Le parcours différencié (non débutants)

Accessible aux élèves à partir de la 3<sup>e</sup> année du 2<sup>e</sup> cycle et souhaitant une pratique musicale tournée vers la pratique collective et sans examen.

Ce parcours non diplômant, est limité dans le temps.

- 1 cours d'instrument (30') ET 1 pratique collective

OU 1 cours d'instrument (30') ET 1 cours de formation musicale.

(possibilité de s'inscrire en pratique collective et au cours de FM).

### ► Le parcours adultes

Accessibles aux adultes (même débutants) souhaitant une pratique musicale tournée vers la pratique collective et sans examen.

Ce parcours est limité dans le temps à l'identique du cursus 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cycle soit 10 ans.

- 1 cours d'instrument (30') ET 1 pratique collective

OU 1 cours d'instrument (30') ET 1 cours de formation musicale

(possibilité de s'inscrire en PC et au cours de FM).

*Pour les débutants, ne pas acheter d'instrument avant d'avoir rencontré l'enseignant.*

## ■ LE CHANT à partir de 15 ans

### ► Le cursus

*Dispositif permettant une pratique amateur de qualité pour tous.*

*Apprentissage gradué et progressif validé par des évaluations de fin de cycle. A l'issue du 3<sup>e</sup> cycle possibilité de valider le Certificat d'Etudes Musicales (CEM).*

Identique dans sa forme au cursus Musique. Comporte 3 cycles

-1 cours de formation musicale (1h) ;

- 1 cours de formation vocale (1/2h de cours individuel pour le 1<sup>er</sup> cycle, ¾ d'h pour le 2<sup>e</sup> cycle et 1h pour le 3<sup>e</sup> cycle) ;

- 1 pratique collective (atelier chant lyrique obligatoire).

### ► Le parcours adultes

*Accessible aux adultes (même débutants) souhaitant une pratique collective vocale tournée vers la pratique collective et sans examen. Ce parcours est limité dans le temps à l'identique du cursus.*

- 1 cours de chant associé (30') à 1 pratique collective et/ou un cours de formation musicale.

## ■ MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIÉES - MUSIQUES DU MONDE - JAZZ

Le dispositif pédagogique proposé est l'approche orchestrale (pas de cursus) et le parcours adultes.

### ■ Musiques actuelles amplifiées

#### ► Approche orchestrale

*Dispositif relevant d'une approche pédagogique collective.*

*Les objectifs et modalités d'évaluations sont les mêmes que ceux du cursus (examens de fin de cycle, contrôle continu).*

*Apprentissage de la guitare basse, électrique, claviers, chant, batterie ... avec une orientation vers les musiques actuelles amplifiées (rock, blues, variétés ...).*

- Composition de chaque groupe :

1 bassiste, 2 percussionnistes, 3 guitares électriques, 4 claviers, 1 à 3 chanteurs. Instruments à vents et à cordes sans limites.

Composition des groupes sous réserve du niveau instrumental et de l'avis du professeur.

- 1 cours unique de 1h45 à 2 heures (travail de l'instrument, formation musicale et de la pratique d'ensemble).

A partir de la 2<sup>e</sup> année, obligation de suivre un cours instrumental avec un spécialiste.

▪ 7-11 ans : débutants (1h45)

▪ 11-13 ans : intermédiaires (1h45)

▪ 14 ans et plus: 1h45.

#### ► Parcours adultes

- 1 cours unique d'1 h 30

Tout niveau même débutant. À partir de la 2<sup>e</sup> année de pratique, cours d'instrument avec un professeur spécialiste de l'instrument (30').